

Invalidité

Législation en vigueur

ALBANIE

Loi n° 7703 du 11 mai 1993 sur l'assurance sociale en République d'Albanie, modifiée par la Loi n° 104/2014 du 31 juillet 2014, entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

(dernière mise à jour des informations : Albanie 2019)

ARMENIE

- Loi du 22 décembre 2010 sur les pensions d'Etat.
- Loi du 24 mai 1993 sur la protection sociale des personnes handicapées.
- Loi du 30 septembre 1997 sur l'impôt sur les bénéfices.
- Décret gouvernemental n° 276 du 2 mars 2006.
- Décret gouvernemental n° 780 du 13 juin 2003.
- Décret gouvernemental n° 453 du 12 avril 2007.
- Décret gouvernemental n° 665 du 5 mai 2011.
- Décret gouvernemental n° 635 du 26 juin 2014. - Décret gouvernemental n° 1734 du 30 décembre 2010.

AZERBAIDJAN

- Loi de 1992 sur la protection sociale des personnes handicapées.
- Décret du Conseil des ministres n° 128, du 12 août 2002, sur les « Bons vacances pour les personnes devenues invalides à la suite de l'accident nucléaire de Tchernobyl et leurs familles ainsi que pour les personnels militaires (à l'exception des appelés du contingent) et leurs familles ».
- Loi de 1993 relative aux pensions (modifiée en 1997 et 1998).
- Loi de 2006 relative à la pension des travailleurs.
- Loi de 2006 sur l'allocation sociale.
- Décret du Président de la République d'Azerbaïdjan du 1er août 2003 portant augmentation des pensions.
- Décret n° 823 du Président de la République d'Azerbaïdjan du 9 septembre 2008 relatif à l'octroi d'une bourse présidentielle aux invalides de guerre.
- Décret n° 820 du Président de la République d'Azerbaïdjan du 27 août 2008 portant augmentation des pensions.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Loi de la FBH sur l'assurance vieillesse et invalidité (JO de la FBH, 13/18).
- Loi établissant l'Institut pour les examens médicaux de santé (JO de la FBH no 70/07, 26/14 et 40/18).

Republika Srpska :

- Loi de la Republika Srpska sur l'assurance vieillesse et invalidité (JO de la RS no 134/11).
- Loi sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées - texte consolidé (JO de la RS n° 37/12).

District de Brčko :

- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

- Code du travail, du 27 décembre 2010.
- Décret ministériel n° 279 du 23 juillet 2012 définissant l'ensemble des prestations sociales (en vigueur depuis le 1er septembre 2013).
- Loi du 29 décembre 2006 relative aux mesures d'aide sociale.
- Loi du 14 juin 1995 sur la protection sociale des personnes handicapées.
- Loi du 7 décembre 2001 sur l'évaluation médicale et sociale.
- Décret n° 1 du ministre du Travail, de la Santé et de la Protection sociale du 13 janvier 2003 portant approbation des règles de définition d'un statut de capacité limitée.
- Décret n° 2 du ministre du Travail, de la Santé et de la Protection sociale du 13 janvier 2003 établissant la liste des maladies et des déficiences physiques et mentales pour lesquelles des conditions de travail particulières sont accordées aux personnes à capacité limitée.

MONTENEGRO

Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2007, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.
 Loi de 2007 sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire, modifiée en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015, 2017 et 2019.
 Loi de 2013 sur la protection sociale et la protection de l'enfance, modifiée en 2014, 2015, 2016 et 2017.

MACEDOINE DU NORD

Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO n° 98/2012), modifiée à plusieurs reprises.
 Loi sur l'assurance retraite obligatoire par capitalisation (JO n° 29/2002), modifiée à plusieurs reprises.
 Loi sur le versement des pensions et les prestations de retraite de l'assurance retraite par capitalisation (JO n° 11/2012).
 Loi sur l'emploi des personnes handicapées (JO n° 44/2000), modifiée à plusieurs reprises).
 Loi sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire (JO n° 142/2008).
 Ces lois sont complétées par une réglementation détaillée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

- Loi n° 156-XIV du 14 octobre 1998 sur le régime public de pensions, entrée en vigueur le 1er janvier 1999.
- Loi n° 489-XIV du 8 juillet 1999 sur le régime public d'assurance sociale.
- Loi n° 756-XIV du 24 décembre 1999 sur l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles.
- Loi n° 290 du 16 décembre 2016 portant modification de certains actes législatifs.
- Décret gouvernemental n° 165 du 21 mars 2017 portant approbation du Règlement relatif à la méthode de calcul des pensions et à la méthode de confirmation des périodes contributives pour l'établissement des pensions.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
 Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2018 et 2019.
 Loi de 2004 sur les cotisations sociales obligatoires, modifiée en 2005, 2006, 2009, 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
 Loi de 2009 sur la réadaptation professionnelle et l'embauche de personnes handicapées, modifiée en 2013.
 Loi de 2009 sur le système budgétaire, modifiée en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

TURQUIE

Loi n° 5510 du 31 mai 2006 sur l'assurance sociale et l'assurance maladie universelle.

UKRAINE

Loi n° 1058-IV du 9 juillet 2003 sur l'assurance pension publique obligatoire.
 Loi du 1er janvier 2011 relative au prélèvement et au calcul d'une taxe unique pour l'assurance sociale publique obligatoire.

Loi n° 1774-VIII du 12 juin 2016 portant modification de certains textes législatifs ukrainiens.

Loi n° 2109-III du 16 novembre 2000 sur l'assistance sociale aux personnes invalides depuis l'enfance et aux enfants handicapés.

(dernière mise à jour des informations de l'Ukraine 2019)

Principes de base

ALBANIE

Régime d'assurance sociale financé par les cotisations et versant une pension de base destinée à garantir un niveau de vie minimum ainsi qu'une pension complémentaire progressive en fonction de la durée d'affiliation et des revenus précédents.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension d'invalidité/d'invalidité du travail :

Basée sur le taux d'invalidité et la durée d'assurance.

Indemnité d'invalidité

Pension sociale d'invalidité : prestation accordée à certaines catégories de la population indépendamment de la couverture d'assurance ou des ressources ; destinée aux personnes qui ne remplissent pas les conditions de durée d'affiliation requises pour percevoir une pension d'invalidité du travail (voir ci-dessous Tableau XI.2 « Minima non contributifs spécifiques : Invalidité »).

AZERBAIDJAN

Régime d'assurance sociale obligatoire financé par les cotisations et le budget de l'Etat, qui assure à tous les salariés des prestations liées aux revenus.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- Régime d'assurance sociale financé par les cotisations des employeurs et garantissant à tous les salariés des prestations liées aux revenus.

- Aucune distinction n'est faite entre les cas d'incapacité liés au travail et les autres, hormis les conditions de durée minimale d'affiliation, qui ne s'appliquent pas lorsque l'incapacité est liée au travail.

District de Brčko :

- Le District de Brčko n'a pas de système de pension propre ; ses administrés choisissent de s'affilier soit au régime de la Fédération de BH, soit à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Prestation forfaitaire pour tous les citoyens et salariés qui remplissent les conditions d'ouverture de droits. Aucune distinction n'est faite entre les cas d'incapacité liés au travail et les autres.

MONTENEGRO

Régime d'assurance sociale basé sur le principe de l'activité économique.

Financement par les cotisations des assurés, des employeurs et, dans certains cas particuliers, par l'Etat au titre de l'assurance sociale.

Les conditions ouvrant droit à l'assurance sont l'âge et une durée minimum de cotisation. Le montant des indemnités dépend de la durée de cotisation et du salaire perçu.

Pour les inactifs, une allocation spécifique d'invalidité est garantie.

MACEDOINE DU NORD

Régime d'assurance sociale obligatoire couvrant la population active, financé par les cotisations payées et servant des prestations basées sur les revenus.
Les personnes victimes d'accidents du travail ou de maladie professionnelle ne sont pas assujetties à des conditions de durée de cotisation préalable. De plus, elles ont droit à des prestations plus élevées.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Régime d'assurance sociale dont les prestations, liées au salaire du demandeur, dépendent de son degré d'invalidité.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Régime d'assurance sociale obligatoire couvrant la population active et financé par répartition au moyen de cotisations. Le déficit éventuel est financé par le budget de l'Etat. Les prestations sont fonction de l'âge, du salaire antérieur et de la durée de cotisation. Les prestations d'invalidité sont identiques que l'incapacité soit liée ou non au travail, à la différence que les victimes d'une incapacité liée au travail ne sont pas assujetties à une durée minimale d'affiliation, les prestations qui leur sont versées étant calculées sur la base de 40 années d'assurance.

TURQUIE

Fonctionnaires :
régime d'assurance sociale financé par les cotisations de l'employeur, c'est-à-dire l'Etat, et des fonctionnaires.

Salariés :
Régime d'assurance sociale financé par les cotisations des employeurs et des salariés et dont les prestations sont liées au salaire.

UKRAINE

La pension d'invalidité est octroyée dans les cas suivants :
invalidité résultant d'une incapacité totale ou partielle de travail due à une maladie (y compris en l'absence d'accident du travail et en cas d'invalidité présente depuis l'enfance), à la condition que l'intéressé remplisse les critères de durée d'assurance ;
que l'invalidité survienne alors que l'intéressé occupe un emploi, avant la prise d'un emploi ou après la cessation de l'activité salariée ;
En cas d'accident du travail et de maladie professionnelle, la prestation est accordée en vertu de la Loi sur l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

(dernière mise à jour 2019)

Champ d'application

ALBANIE

- Employeurs.
- Salariés.
- Travailleurs indépendants.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension d'invalidité/d'invalide du travail :
- Salariés, travailleurs indépendants et exploitants agricoles dont l'invalidité est reconnue.

Indemnité d'invalidité :
Personnes handicapées qui n'ont droit à aucune pension.

AZERBAIDJAN

Tous les travailleurs résidant en Azerbaïdjan, y compris les travailleurs indépendants, les membres de fermes collectives, les propriétaires fonciers et les ressortissants étrangers.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Toutes les personnes assurées :

- salariés,
- travailleurs indépendants,
- agriculteurs,
- religieux.

GEORGIE

Résidents permanents.

MONTENEGRO

Sont assurés les salariés, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

L'invalidité due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle est également couverte.

Pour plus d'informations, voir le Tableau 8 « Accidents du travail et maladies professionnelles ».

MACEDOINE DU NORD

Salariés.

Travailleurs indépendants.

Exploitants agricoles.

Stagiaires.

Travailleurs bénévoles.,

Chômeurs/étudiants pendant les stages de formation professionnelle.

Détenus.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les personnes ont droit à une pension sous réserve des conditions fixées par la législation.

FEDERATION DE RUSSIE

Les citoyens de la Fédération de Russie (indépendamment du lieu de résidence), les ressortissants étrangers et les apatrides résidant en permanence dans le pays (sauf dispositions contraires prévues par des accords internationaux).

SERBIE

Toutes les personnes qui exercent une activité économique (voir aussi Tableau VI « Vieillesse : Champ d'application »).

En cas d'incapacité de travail due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, les personnes suivantes sont également couvertes :

- personnes de moins de 26 ans qui ne sont pas assurées mais exercent un emploi à temps partiel sur le marché du travail des jeunes, pendant leurs études,
- personnes qui suivent une formation professionnelle sous l'égide de l'agence pour l'emploi,
- élèves et étudiants en stage professionnels,
- personnes travaillant pendant une peine d'emprisonnement,
- travailleurs bénévoles,

TURQUIE

Fonctionnaires :

tous les fonctionnaires.

Salariés :

tous les salariés.

UKRAINE

Ensemble des résidents.

(dernière mise à jour 2019)

Exemptions de l'obligation d'assurance

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Néant

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Néant

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

Citoyens serbes travaillant à l'étranger.
Personnes sans emploi, inscrites ou non au chômage, qui ne perçoivent aucune indemnité de chômage.
Travailleurs détachés exerçant une activité rémunérée en Serbie qui sont couverts par une assurance étrangère.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Risques couverts

ALBANIE

ARMENIE

AZERBAIDJAN

BOSNIE-HERZEGOVINE

GEORGIE

MONTENEGRO

L'invalidité est établie lorsque la personne assurée subit une perte totale de sa capacité de travail en raison d'une altération de son état de santé à laquelle il ne peut être remédié par voie de traitement ou d'une réadaptation médicale.

Elle est également établie lorsque la personne assurée subit une perte de sa capacité de travail de 75 % en raison d'une altération de son état de santé à laquelle il ne peut être remédié par voie de traitement ou d'une réadaptation médicale.

L'invalidité peut être due à un accident du travail, une maladie professionnelle, mais aussi à un accident ou à une maladie sans lien avec le travail.

MACEDOINE DU NORD

L'invalidité est établie si la capacité de travail est réduite de manière permanente de plus de 50% par rapport à une personne en bonne santé mentale et physique et d'un niveau d'instruction et de qualification identique ou similaire, en raison d'un changement irréversible de l'état de santé (causé ou non par un accident du travail ou une maladie professionnelle), que les traitements médicaux ou les soins de réadaptation ne peuvent restaurer. Il existe deux catégories d'invalidité :

- Catégorie I - Incapacité générale : perte permanente de la capacité de travail de l'assuré lorsque la capacité de travail est réduite de plus de 80%.

- Catégorie II - Incapacité professionnelle :

La capacité de travail de l'assuré est réduite de 50% à 80%.

L'assuré peut continuer à occuper le même emploi à mi-temps ou être affecté à un autre poste s'il a perdu la capacité d'occuper son emploi à plein temps en raison d'une perte de capacité de travail de 50% par rapport à une personne en bonne santé mentale et physique et d'un niveau d'instruction ou de qualification identique ou similaire.

Les emplois en fonction desquels l'invalidité est évaluée comprennent tous les emplois adaptés aux capacités physiques et mentales de la personne concernée et équivalant à ses emplois précédents.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

FEDERATION DE RUSSIE

SERBIE

L'invalidité est établie lorsque l'intéressé est atteint d'une incapacité de travail totale due à un changement de son état de santé (à la suite d'un accident ou d'une maladie liés ou non au travail) et que la capacité de travail ne peut être restaurée par un traitement médical ou une réadaptation.

L'invalidité est également établie lorsqu'un membre de l'armée de métier est atteint d'une incapacité totale à servir dans l'armée.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Personnes qui ont perdu au moins 60% de leur capacité de travail ou qui ont perdu leur capacité de gain dans leur profession dans des proportions ne leur permettant plus de s'acquitter de leurs obligations professionnelles.

Salariés :

Personnes qui ont perdu au moins 60% de leur capacité de travail ou de leur capacité de gain dans leur profession.

L'invalidité peut résulter d'accidents du travail, de maladies professionnelles ou d'accidents et de maladies non liées au travail.

Les évaluations d'invalidité de l'assurée sont réalisées par la Commission de santé de l'Institution de sécurité sociale.

UKRAINE

Conditions

Taux minimal d'incapacité

ALBANIE

Incapacité de travail permanente partielle de 33 %, certifiée par la Commission médicale d'évaluation de la capacité de travail.

Incapacité permanente mineure, comprise entre 10 % et 33 % de la capacité de travail, certifiée par une commission médicale spéciale.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Catégorie III : degré d'incapacité moindre limitant l'activité.

AZERBAIDJAN

Le taux minimum correspond à 25 % d'incapacité de travail, déterminée par la commission d'expertise médicale du ministère du Travail et de la Protection sociale de la population.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Incapacité minimale de 20%, déterminée par expertise d'un organisme spécialisé.

Cet organisme, commandité par les caisses d'assurance privées, est composée de médecins et de spécialistes de la médecine du travail.

GEORGIE

Lorsqu'une personne souffrant d'un dommage corporel peut continuer à exercer son activité mais que son salaire est diminué ou que l'emploi nécessite un plus gros effort en raison de ce dommage corporel, le niveau d'incapacité de travail est fixé à 25 %.

MONTENEGRO

Perte totale de la capacité de travail : 100% Perte partielle de la capacité de travail : 75%.

MACEDOINE DU NORD

Réduction de la capacité de travail de plus de 50%. La capacité de travail résiduelle du demandeur est évaluée en fonction de son état de santé, de son âge, de son niveau de formation et de sa capacité à exercer un autre emploi à plein temps après une réadaptation professionnelle.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Réduction de la capacité de travail ne dépassant pas 20%.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Perte totale et permanente de la capacité de travail.
Pour les membres des forces de police et de l'armée de métier : perte totale de la capacité à servir dans la police ou dans l'armée.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Pour les personnes qui ont travaillé et ont été assurées :

- Perte d'au moins 60% de la capacité de travail.
- Perte de la capacité de gain dans leur profession dans des proportions ne leur permettant plus de s'acquitter de leurs obligations professionnelles

Salariés :

Pour les personnes qui ont travaillé et ont été assurées :

- Perte d'au moins 60% de la capacité de travail.
- Perte d'au moins 60% de la capacité de gain dans la profession (en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle).

UKRAINE

Niveau fixé par l'autorité d'expertise médico-sociale.

(dernière mise à jour 2019)

Possibilité de révision du taux d'incapacité

ALBANIE

Périodicité de la révision fixée par la CEM. Habituellement, elle est de 6 ou 12 mois.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

AZERBAIDJAN

Une commission médicale évalue périodiquement le degré d'invalidité jusqu'à ce que l'invalidité soit certifiée permanente.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

L'Institut fédéral de l'assurance vieillesse et invalidité peut demander une révision de la décision de reconnaissance d'invalidité de

catégorie I, les coûts de cette révision étant à sa charge. L'employeur peut demander, dans les mêmes conditions, la révision de la décision de reconnaissance d'invalidité de catégorie II.

GEORGIE

Dans certains cas, les bénéficiaires sont réexaminés au bout d'un an. En cas d'évolution du taux (groupe) d'invalidité, ils reçoivent la prestation du montant correspondant au nouveau taux.

MONTENEGRO

L'avis, l'évaluation et les conclusions de la commission médicale de première instance sont soumis au contrôle préalable d'un organisme institué en vertu du règlement général de la Caisse d'assurance pension et invalidité.

L'assuré peut demander un réexamen des conclusions. La Caisse fait procéder à un examen de contrôle du bénéficiaire dans les trois ans suivant la reconnaissance de l'invalidité, sauf dans certains cas spéciaux, notamment lorsque l'invalidité est due à une maladie maligne, à l'amputation d'un membre, à un traumatisme grave accompagné d'une difformité permanente et à d'autres maladies graves de cet ordre.

MACEDOINE DU NORD

Un contrôle obligatoire par une commission spéciale d'évaluation de la capacité de travail est effectué un an après la reconnaissance de l'invalidité, de manière à en réévaluer le degré (ce contrôle peut être effectué au maximum deux jusqu'aux 65 ans de l'assuré. À l'issue de ce contrôle, la pension est permanente. Si l'intéressé ne se soumet pas à ce contrôle, la pension d'invalidité est suspendue. Toutefois, ce contrôle n'est pas effectué dans les cas où aucune amélioration de la capacité de travail ne peut survenir du fait de la nature de la pathologie.

Une révision est également possible à tout moment à la demande du bénéficiaire, de l'employeur, de la caisse de retraite ou de la commission d'évaluation si un changement survient dans le degré d'invalidité.

Les personnes qui ont droit à une réadaptation professionnelle et n'ont pu recevoir une formation pour un emploi donné ou n'ont pu exercer leur droit à cette réadaptation dans un délai de 6 mois doivent également se soumettre à une réévaluation de leur capacité de travail.

De plus, toutes les évaluations et tous les contrôles de l'invalidité sont soumis à l'examen d'une Commission d'audit spéciale.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

La Caisse peut ordonner un nouvel examen des bénéficiaires de sa propre initiative ou à la demande des assurés.

TURQUIE

Fonctionnaires - Salariés

Révision à la demande de l'Institution de sécurité sociale ou du bénéficiaire en cas de changement de situation. Le montant des indemnités évolue en fonction de l'amélioration ou de l'aggravation de l'état du bénéficiaire.

UKRAINE

Les titulaires d'une pension d'invalidité peuvent choisir entre la pension d'invalidité et la pension de vieillesse lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite.

(dernière mise à jour 2019)

Période de la prise en charge

ALBANIE

Pensions pleine et partielle :

Servies jusqu'à l'âge d'admission à la pension de vieillesse ; lorsqu'ils atteignent cet âge, les pensionnés ont le droit d'opter pour la pension de vieillesse si elle est plus avantageuse pour eux.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Illimité.

AZERBAIDJAN

À l'âge de la retraite, le bénéficiaire peut choisir entre la pension de vieillesse et la pension d'invalidité.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Pas de limite d'âge.

GEORGIE

Illimité. Après ouverture des droits à la pension vieillesse, le bénéficiaire doit choisir entre la pension vieillesse et la pension d'invalidité.

MONTENEGRO

Le versement de la pension d'invalidité partielle cesse au moment où l'intéressé remplit les conditions ouvrant droit à la pension de vieillesse ou à une pension d'invalidité totale.

MACEDOINE DU NORD

Les prestations sont servies aussi longtemps que la situation persiste.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le droit à la pension d'invalidité est accordé pour la durée pour laquelle le degré d'invalidité a été déterminé, qui figure sur le certificat d'invalidité.

Si l'assuré remplit les conditions lui permettant plusieurs pensions à des titres différents (invalidité, vieillesse, etc.), il peut choisir une seule pension.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Pas de limite d'âge.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

Les assurés perçoivent la pension d'invalidité pendant la durée de leur invalidité, mais la pension est suspendue s'ils reprennent un travail.

Lorsque les assurés atteignent l'âge de la retraite, la pension d'invalidité est remplacée par la pension de vieillesse.

UKRAINE

La pension d'invalidité est accordée pour la durée de l'invalidité ou à vie pour les personnes de plus de 60 ans.

(dernière mise à jour 2019)

Durée minimale d'affiliation ouvrant droit

ALBANIE

La durée minimum d'assurance ouvrant droit à une pension d'invalidité est égale aux trois quarts de la durée écoulée entre le vingtième anniversaire de l'assuré et la date de survenance de l'invalidité.

$(\frac{3}{4} * (x-20))$, avec x = âge de l'assuré à la date de survenance de l'invalidité).

De plus, l'assuré doit avoir acquis les droits à au moins une année d'assurance au cours des cinq années précédentes.

En cas d'invalidité totale, les assurés qui n'ont pas cotisé pendant la durée minimale obligatoire ont droit à une pension réduite, dont le taux est égal à la différence entre la durée de cotisation effective et la durée de cotisation ouvrant droit à une pension d'invalidité complète.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension d'invalidité/d'invalidé du travail :

La durée d'affiliation varie en fonction de l'âge de l'assuré et doit être au minimum de :

- 2 ans pour les moins de 23 ans ;
- 3 ans pour les assurés âgés de 23 à 26 ans ;
- 4 ans pour les assurés âgés de 26 à 29 ans ;
- 5 ans pour les assurés âgés de 29 à 32 ans ;
- 6 ans pour les assurés âgés de 32 à 35 ans ;
- 7 ans pour les assurés âgés de 35 à 38 ans ;
- 8 ans pour les assurés âgés de 38 à 41 ans ;
- 9 ans pour les assurés âgés de 41 à 44 ans ;
- 10 ans pour les assurés âgés de plus de 44 ans.

AZERBAIDJAN

Pour les invalides de Catégorie I (invalidité totale, incapacité totale de travailler et besoin de soins constants), Catégorie II (invalidité, incapacité totale de travailler, mais ne nécessite pas une assistance constante) et Catégorie III (incapacité à effectuer le travail habituel) : avoir travaillé et avoir été assuré au moins cinq ans plus quatre mois pour chaque année pleine travaillée depuis l'âge de 15 ans.

Conditions spéciales pour les catégories II et III : le montant de la pension capitalisée sur le compte individuel doit être suffisant pour garantir au moins la pension minimum.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Le droit à une pension d'invalidité est ouvert lorsque l'invalidité est causée par un accident du travail ou une maladie professionnelle. Si l'invalidité est due à un accident ou à une maladie sans lien avec le travail, et lorsque la perte de la capacité de travail survient avant l'âge de départ à la retraite, l'assuré doit avoir cotisé au minimum un tiers de sa vie professionnelle (définie comme le nombre d'années pleines entre l'âge de 20 ans, ou de 22 ans pour les titulaires d'un premier cycle d'enseignement supérieur et de 25 pour les diplômés du deuxième cycle universitaire et la survenue de l'invalidité).

Republika Srpska :

Il n'y a pas de durée d'affiliation minimum requise.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Pas de condition de durée d'affiliation lorsque l'invalidité est due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.

Si l'invalidité est due à un accident ou à une maladie sans lien avec le travail et lorsque la perte de la capacité de travail survient avant l'âge de départ à la retraite (en 2020, 66 ans et 2 mois pour les hommes et 61 ans et 9 mois pour les femmes), l'assuré doit avoir cotisé au minimum un tiers de sa vie professionnelle (définie comme le nombre d'années pleines entre l'âge de 20 ans - ou de 23 ans

pour les titulaires d'un premier cycle d'enseignement supérieur et 26 ans pour les diplômés du deuxième cycle universitaire - et la survenue de l'invalidité).

Avant l'âge de 20 ans, pas de durée d'affiliation requise.

Lorsque l'invalidité survient entre 20 et 30 ans, il faut avoir cotisé au moins une année à l'assurance avant la survenance de l'invalidité.

MACEDOINE DU NORD

Incapacité non liée au travail :

La durée minimale d'affiliation requise dépend de l'âge de l'intéressé au moment de la survenance de l'invalidité :

- 45 ans et plus : avoir cotisé au moins 12 ans.
- Entre 38 et 45 ans : avoir cotisé au moins 40% du temps entre l'âge de 20 ans (26 pour les personnes qui ont fait des études supérieures) et la survenance de l'invalidité (seules les années d'activité complètes étant prises en compte).
- Entre 30 et 37 ans : avoir cotisé au moins 30% du temps entre l'âge de 20 ans (26 pour les personnes qui ont fait des études supérieures) et la survenance de l'invalidité (seules les années d'activité complètes étant prises en compte).
- Avant l'âge de 30 ans : avoir cotisé au moins 12 mois.
- Avant l'âge de 25 ans : avoir cotisé au moins 9 mois.
- Avant l'âge de 20 ans : avoir cotisé au moins 6 mois.

Incapacité liée au travail :

Pas de durée minimale de cotisation.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Un assuré dont l'invalidité due à une maladie non liée au travail est reconnue a droit à une pension d'invalidité s'il remplit les conditions de durée d'assurance en fonction de son âge.

Durée d'assurance requise en fonction de l'âge

moins de 23 ans : 2 années.

23-29 ans : 4 années

29-33 ans : 7 années

33-37 ans : 10 années

37-41 ans : 13 années

Plus de 41 ans : 15 années

FEDERATION DE RUSSIE

Le droit à une pension de retraite du travail pour invalidité est indépendant de la cause de l'invalidité et de la durée d'assurance.

En cas d'absence totale de droits acquis à une pension et lorsque l'invalidité résulte d'un acte criminel commis par une tierce personne ou d'une atteinte délibérée de l'intéressé à sa propre santé, une pension sociale d'invalidité est accordée.

SERBIE

La condition de durée minimale d'affiliation ne s'applique pas aux personnes atteintes d'une incapacité liée au travail.

Si l'invalidité est consécutive à un accident ou une maladie sans lien avec le travail, les durées minimales d'assurance suivantes sont applicables :

- jusqu'à l'âge de 20 ans : une année d'affiliation,
- jusqu'à 25 ans : deux années d'affiliation,
- jusqu'à 30 ans : trois années d'affiliation,
- après 30 ans : cinq années d'affiliation.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

Il faut 10 années d'affiliation et 1800 jours de cotisation pour les branches d'assurance de longue durée (invalidité, vieillesse et survivants).

Pour les invalides qui ont besoin de soins constants, la seule condition est d'avoir cotisé 1800 jours.

UKRAINE

La durée d'affiliation requise dépend de l'âge auquel l'invalidité survient :

- 2 ans pour les personnes de moins de 23 ans,
- 3 ans pour les personnes de moins de 26 ans,
- 4 ans pour les personnes de moins de 31 ans,
- 5 ans pour les personnes 32 ans et plus.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations

Facteurs déterminant le montant de la pension

ALBANIE

- Pension de vieillesse de base (voir Tableau VI « Vieillesse »).
- Durée d'affiliation
- Base de référence moyenne.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension d'invalidité/d'invalidé du travail :

- durée d'affiliation et catégorie d'invalidité.

Indemnité d'invalidité :

- catégorie d'invalidité.

AZERBAIDJAN

Si l'intéressé a travaillé :

Durée de cotisation à l'assurance sociale, montant des cotisations accumulées après 2006, taux d'indexation annuelle, pension de base.

Degré d'invalidité.

Si l'intéressé n'a pas travaillé :

- allocation sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- durée d'activité,
- degré d'invalidité.

La durée de cotisation a un impact sur le montant des indemnités en cas d'accidents ou de maladies non liés au travail.

Republika Srpska :

- durée d'activité,
- degré d'invalidité.
- sexe,
- année au cours de laquelle le droit à pension est ouvert.

GEORGIE

Degré d'invalidité.

MONTENEGRO

L'assurance pension et invalidité obligatoire est fondée sur la solidarité générationnelle.

Les droits de l'intéressé en cas d'invalidité dépendront de l'exercice d'une activité professionnelle, de la durée de cotisation et de l'assiette des cotisations à l'assurance pension et invalidité.

Salaires perçus pendant la durée d'assurance.

Durée d'assurance.

Sexe.

Cause de l'invalidité.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

Revenus antérieurs.

Durée d'affiliation,

Taux d'accumulation

Degré d'invalidité.

2e pilier :

Capital cumulé plus le produit de ce capital, moins les frais (de gestion, d'investissement, etc.) du fonds choisi par l'assuré.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La pension est calculée sur la base du revenu assuré moyen perçu sur la durée totale de cotisation, valorisé au moment où la pension est établie.

La durée totale de cotisation comprend les périodes cotisées (périodes d'activité pendant lesquelles l'intéressé cotise au régime d'assurance sociale), ainsi que les périodes non contributives (périodes assimilées prises en compte dans la durée totale de cotisation).

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de la pension de l'assurance invalidité est calculé en multipliant le nombre de points de pension individuels (PPI) par la valeur du point individuel (VPI) à la date de liquidation de la pension d'assurance.

Le nombre de points de pension individuels (PPI) correspond à la somme des points de pension individuels acquis avant le 1er janvier 2015 (PPIs) et des points de pension individuels acquis après cette date (PPIn).

Les PPIs correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré avant l'entrée en vigueur de la loi n° 400-FZ du 28 décembre 2013 (et basés sur la durée de la carrière et les salaires perçus par l'assuré avant le 1er janvier 2002, ainsi que sur le montant des déductions d'assurance et autres cotisations à la Caisse de pension effectuées pour le compte de l'assuré après cette date) repris dans le décompte des points de pension individuels.

Les PPIn correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré après le 1er janvier 2015 selon les nouvelles règles et constitués par la somme des points de pension individuels calculés pour chaque année civile, obtenus en divisant les cotisations effectives à l'assurance pension versées par l'assuré au cours de l'année par leur valeur normative (produit des déductions tarifaires maximales pour l'assurance pension et du plafond de l'assiette retenue pour le calcul des déductions d'assurance à la Caisse de pensions).

Le calcul de la pension d'assurance prend en compte tous les points de pension individuels, y compris ceux correspondant aux périodes de « non-assurance » (par exemple les périodes passées à élever un enfant jusqu'à l'âge de 1 an et demi, les périodes de service militaire et de service militaire obligatoire).

La pension d'assurance est versée sous forme d'une rente fixe dont le montant dépend du degré d'invalidité, du nombre de personnes à charge que compte la famille, du nombre d'années de travail et de résidence dans les Territoires du Grand Nord lorsqu'il est d'au moins 15 ans, ou 20 ans dans les régions assimilées.

SERBIE

Revenus antérieurs.

Durée d'affiliation.

Sexe.

Age.

Risques liés à l'emploi.

Cause de l'invalidité (liée ou non au travail).

TURQUIE

Fonctionnaires :

Facteurs déterminant le montant de la prestation d'invalidité :

- indice + indice supplémentaire,
- coefficient salarial,
- coefficient salarial de base,
- prime d'ancienneté,
- primes et bonus
- taux de prestation lié au salaire.

Salariés :

- Taux minimum de 40%, majoré de 2% par période supplémentaire de 360 jours de cotisation au-delà de 7.200 jours (une majoration de 10% est accordée aux personnes qui ont besoin des soins d'une tierce personne). Le taux maximal est de 90%.
- Revenu annuel moyen.
- Taux de croissance du PIB et de l'indice des prix à la consommation.

UKRAINE

Catégorie d'invalidité.

- Revenus antérieurs.
- Ancienneté.

(dernière mise à jour 2019)

Formule ou méthode de calcul ou montant de la pension

ALBANIE

La pension d'invalidité à taux plein est calculée de la même manière que la pension de vieillesse à taux plein.

Le montant de la pension à taux plein ne peut être inférieur à 75% du salaire minimum net national.

Le montant de la pension d'invalidité à taux réduit est calculé en multipliant le montant de la pension à taux plein par le ratio entre la durée de cotisation effective et la durée de cotisation ouvrant droit à la pension d'invalidité à taux plein.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension d'invalidité/d'invalidité du travail :

Pour les durées de cotisation (DC) inférieure à 10 ans, la pension est calculée comme suit :

$$P = PB + (DC \times VA) \times CP$$

Pour les durées de cotisation supérieures à 10 ans, la pension est calculée comme suit :

$$P = PP + (10 \times VA + (DC - 10) \times VA1) \times CP$$

où :

P = montant mensuel de la pension de retraite des travailleurs

PB = montant de la pension de base (16.000 AMD par mois) affecté d'un pourcentage variable selon la catégorie d'invalidité :

- Catégorie I : 140%,
- Catégorie II : 120%,
- Catégorie III : 100%.

DC = Durée de cotisation (en années)

VA = valeur de l'annuité jusqu'à dix ans (révolus) (800 AMD)

VA1 = valeur de l'annuité pour toutes les années cotisées au-delà de 10 ans (500 AMD)

CP = coefficient personnel du pensionné

Le Coefficient personnel (CP) est défini comme suit :

$$\text{Pour } DC \leq 10 : CP = 0,1 \times DC$$

$$\text{Pour } 11 \leq DC \leq 40 : CP = 1 + 0,01 \times (DC - 10)$$

$$\text{Pour } DC \geq 41 : CP = 1,3 + 0,02 \times (DC - 40)$$

Le CP ne peut être supérieur à 2.

Indemnité d'invalidité : montant forfaitaire.

Catégories I, II et III et handicapés de moins de 18 ans : 25.500 AMD par mois.

AZERBAIDJAN

La prestation est calculée en divisant le montant de la part assurantielle capitalisée sur le compte individuel de l'assuré par le nombre de mois de versement anticipé de la pension, le résultat étant ensuite multiplié par le coefficient de couverture assurantielle.

Le coefficient de couverture assurantielle est le ratio du nombre de mois de cotisations exigé pour la pension de vieillesse des travailleurs sur 192.

Si le montant de la part assurantielle capitalisée sur le compte individuel est inférieur au montant de la pension minimale, il est majoré pour atteindre ce dernier montant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Le montant de la pension d'invalidité est déterminé de la même manière que celui de la pension de vieillesse.

Une personne assurée devenue invalide à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle a droit à une pension d'invalidité pour une durée d'assurance de 40 annuités.

En janvier 2019, le montant moyen de la pension d'invalidité était de 347,49 BAM.

Republika Srpska :

En cas d'invalidité due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, la pension ne peut pas être inférieure au montant de la pension de vieillesse servie pour 40 années de cotisation.

La pension d'invalidité en cas de maladie ou d'accident non professionnels est calculée de la même manière que la pension de vieillesse (indice du salaire moyen de l'assuré divisé par le salaire moyen en Republika Srpska, multiplié par le nombre d'annuités, puis par 9,231875 BAM).

GEORGIE

Prestation forfaitaire dont le montant est fixé par la loi :

- 220 GEL pour les personnes atteintes d'une invalidité grave (groupe I) et pour les enfants handicapés ;
- 140 GEL pour les personnes atteintes d'une invalidité modérée (groupe II).

MONTENEGRO

Pension d'invalidité totale due en cas de perte totale de la capacité de travail :

La pension d'invalidité totale due en cas de perte totale de la capacité de travail à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle correspond à la pension de vieillesse que l'assuré percevrait pour une durée de cotisation de 40 ans.

La pension d'invalidité partielle est de 75% du montant de la pension d'invalidité totale.

En cas d'invalidité due à une cause autre qu'un accident du travail ou une maladie professionnelle :

l'assuré de moins de 55 ans est crédité des 2/3 de la durée de cotisation qui lui manque jusqu'à l'âge de 55 ans et de la moitié de la durée de cotisation manquante entre 55 et 60 ans.

l'assuré de plus de 55 ans est crédité de la moitié de la durée de cotisation manquante jusqu'à l'âge de 60 ans.

La pension d'invalidité (P) est calculée en multipliant le nombre de points personnels cumulés par l'assuré (PP) par la valeur du point de pension le jour de la liquidation des droits (V).

$$P = PP \times V$$

Le nombre de points personnels (PP) est obtenu en multipliant la durée de cotisation (DC) par le coefficient personnel de l'assuré (C).

$$PP = PC \times PS$$

Le coefficient personnel annuel représente le rapport entre le salaire de l'assuré, c'est-à-dire la base assurée pour une année donnée, et le montant du salaire annuel moyen au Monténégro pour cette même année.

MACEDOINE DU NORD

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données 2019 figurent ci-après.

La pension d'invalidité maximale est égale à 78,72 % de la base de la pension, mais uniquement en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle.

Le minimum est de 36,40 % de la base de la pension pour les hommes et de 41,60 % pour les femmes.

Le montant effectif de la pension est déterminé en fonction de la durée de la vie active de la personne concernée :

$$P = c \cdot a \cdot R$$

C = taux d'accumulation

a = nombre d'annuités

R = revenus de référence

Voir le calcul des prestations au Tableau VI « Vieillesse »

Le bénéficiaire d'une pension d'invalidité frappé d'incapacité générale de travail (catégorie I) avant l'âge de 62 ans (femmes) ou 64 ans (hommes) a également le droit à un complément d'invalidité si la pension d'invalidité est inférieure à 78,72 % des revenus de référence. Le complément d'invalidité est un élément de la pension d'invalidité.

Le complément d'invalidité est égal à :

- 10% du montant de la pension d'invalidité pour une incapacité de travail générale de 80% ;

- 15% du montant de la pension d'invalidité pour une incapacité de travail générale de 90% ;
- 20% du montant de la pension d'invalidité pour une incapacité de travail générale de 100%.

2e pilier :

Si les prestations versées à partir des montants capitalisés auprès de la caisse de pension sont supérieures ou égales au montant calculé d'une pension d'invalidité du premier pilier, l'assuré peut choisir, au lieu de percevoir la pension d'invalidité du premier pilier, d'utiliser la totalité des montants capitalisés sur son compte sous forme d'une pension payée par versements annuels, de retraits programmés ou de retraits programmés temporaires combinés à une rente viagère différée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant de la pension d'invalidité dépend du degré d'invalidité. Il est calculé comme suit :

Pour les invalidités sévères :

$$P = 0,42 \times Vav + Ta|Tmax \times Vav \times 0,1$$

Pour les invalidités lourdes :

$$P = 0,35 \times Vav + Ta|Tmax \times Vav \times 0,1$$

Pour les invalidités moyennes :

$$P = 0,20 \times Vav + Ta|Tmax \times Vav \times 0,1$$

où :

P = montant de la pension

Vav = revenu mensuel moyen perçu, qui ne peut être supérieur à deux fois le salaire moyen dans le pays l'année précédant celle au cours de laquelle la pension est établie.

Ta = durée totale de cotisation

Tmax est la durée de cotisation maximum possible de l'âge de 18 ans à l'âge de la retraite ; elle est plafonnée à 40 ans.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Même formule que pour la pension de vieillesse (voir Tableau VI « Vieillesse : Formule ou méthode de calcul »), avec certaines différences dans le calcul de la durée d'assurance prise en compte pour la pension (PS :

Si l'invalidité est consécutive à un accident du travail ou une maladie professionnelle, la durée créditée (PS) est de 40 ans.

Si l'invalidité est consécutive à un accident ou une maladie sans rapport avec le travail et que l'assuré a moins de 53 ans, la durée d'assurance créditée varie en fonction du sexe ; elle est calculée comme suit :

$$\text{- hommes : } PS = rs + 2/3*(53-x) + 5$$

$$\text{- femmes : } PS = 1,08*(rs + 2/3*(53-x) + 5)$$

Si l'assuré est âgé de 53 à 63 ans (53 à 58 ans pour les femmes), la durée d'assurance créditée varie en fonction du sexe ; elle est calculée comme suit :

$$\text{- hommes : } PS = rs + 1/2*(63-x), \text{ - femmes : } PS = 1,07*(rs + 1/2*(58-x)),$$

Si l'assuré a plus de 63 ans (plus de 58 ans pour les femmes), la durée d'assurance créditée varie en fonction du sexe ; elle est calculée comme suit :

$$\text{- hommes : } PS = rs, \text{ - femmes : } PS = 1,07*rs$$

où :

PS : durée d'assurance créditée calculée selon la formule appliquée à la pension de vieillesse (voir Tableau VI « Vieillesse : Formule ou méthode de calcul »)

X : âge

rs : durée de travail effective.

Le coefficient de 1,07 (en 2020) sera ramené à 1,06 en 2021.

En outre, par décret gouvernemental d'octobre 2019, tous les pensionnés ont reçu une prime forfaitaire de 5.000 RSD en novembre 2019.

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

Pendant la durée de l'invalidité, jusqu'à l'âge de la retraite. Elle est calculée sur la base de 9.000 jours de cotisation quelle que soit la situation.

Formule de calcul de la pension d'invalidité mensuelle (FCPIM)

(FCPIM) = (A+B+C+D) x E%, où

A = (indice + indice supplémentaire) x coefficient salarial,

B: coefficient salarial de base,

C: prime d'ancienneté,

D: primes et bonus

E: taux de prestation lié au salaire

Explication :

Indice : déterminé par le grade dans la fonction publique.

Indice supplémentaire : variable déterminée en fonction de la catégorie, de la fonction et du grade.

Salaire de base (le salaire de base est calculé en multipliant l'indice salarial du fonctionnaire par le coefficient salarial de base) : coefficient fixé par la Loi de finances générale (1000 x coefficient salarial de base).

Prime d'ancienneté : liée à la durée de service (20 fois le coefficient salarial).

L'indice salarial est le barème appliqué au fonctionnaire en fonction de ses qualifications et de son ancienneté. Le coefficient salarial de base est fixé chaque année par la Loi de finances et multiplié par l'ancienneté.

Primes et bonus : déterminés à l'aide de l'indice supplémentaire et exprimés en parts salariales par le chef des Affaires administratives du cabinet présidentiel.

Taux de la pension d'invalidité : les pensions d'invalidité sont accordées à un taux de remplacement de 60% après au moins 10 ans d'ancienneté. Le taux de remplacement augmente de 1% par année d'assurance supplémentaire au-delà du minimum de 10 ans.

Pour les fonctionnaires affiliés après le 1er octobre 2008 :

Voir « Législation en vigueur » ci-dessus.

Pour les salariés assurés pour la première fois après le 1er octobre 2008 :

Voir tableau 6 « Vieillesse ».

Pour les salariés assurés pour la première fois entre le 1er janvier 2000 et le 1er octobre 2008 :

Le système de coefficient et le système d'indice ont été abandonnés et un nouveau mode de calcul de la pension est appliqué.

Nouvelle formule :

Salaire annuel moyen X Taux (60%)/12.

Pour les personnes qui ont besoin de l'assistance d'un tiers : salaire annuel moyen X taux (70%)/12.

Salaire annuel moyen : salaire pris comme assiette cotisable pour chacune des années travaillées par le demandeur jusqu'à la date de la demande. Ces salaires sont ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation et de l'évolution du PIB. Le total des salaires annuels ainsi calculé est ensuite divisé par le nombre total de jours cotisés, ce qui donne le salaire journalier moyen, lequel est ensuite multiplié par 360 pour obtenir le salaire annuel moyen. Pas de plafond.

Salariés assurés avant le 01.01.2000

Formule appliquée :

Indice x coefficient x taux

Où :

Indice : revenu annuel moyen soumis à cotisation pendant les cinq années précédant l'invalidité,

Coefficient : fixé par le Conseil des ministres,

Système mixte :

Pour les personnes affiliées avant le 01.01.2000, la pension est calculée séparément pour chacune des deux périodes, les résultats étant additionnés pour obtenir le montant final de la pension.

UKRAINE

Le montant de la pension d'invalidité est basé sur la pension de vieillesse. La pension de vieillesse est calculée avec la formule suivante :

$P = W \times A$,

où

P est le montant de la pension en UAH

W est le salaire (revenu) en UAH de l'assuré pris en compte pour le calcul de la pension

A est le taux cumulatif.

Le taux cumulatif utilisé pour le calcul de la pension est obtenu par la formule suivante :

$M \times S$

$A = \frac{M \times S}{100\% \times 12}$

où :

A est le taux cumulatif

M le nombre de mois assurés

S le taux fixé en vertu de la loi susmentionnée pour une année d'affiliation.

Le montant de la pension d'invalidité est exprimé en pourcentage de la pension de vieillesse et dépend du degré d'invalidité :

Catégorie I : 100%

Catégorie II : 90%

Catégorie III : 50%

(dernière mise à jour 2019)

Salaire de référence ou base de calcul

ALBANIE

La base de calcul est la part des salaires sur lesquels des cotisations ont été payées pendant la durée d'assurance.

Pour la période antérieure au 01.01.1994, les salaires de référence pris en compte sont déterminés en Conseil des ministres.

Lorsqu'une personne a été assurée avant et après cette date, la base de référence est la moyenne arithmétique de la base retenue pour chacune des deux périodes.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Prestations forfaitaires indépendantes des revenus antérieurs.

AZERBAIDJAN

Durée de cotisation antérieure à 2006 + montant de la pension capitalisée sur compte individuel de l'assurée + salaire mensuel moyen relevé au niveau national.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

Les indemnités ne sont pas liées aux revenus.

MONTENEGRO

Salaires, ou base d'assurance, au 1er janvier 1970.

MACEDOINE DU NORD

Base de la pension : moyenne des salaires nets sur la totalité de la durée d'affiliation (postérieure au 1er janvier 1970). Pas de plafond pour la base de la pension, mais la pension est plafonnée.

Les indemnités de maladie/maternité versées lors des périodes d'incapacité temporaire de travail et les indemnités de chômage versées pendant les périodes de chômage ou de réadaptation professionnelle sont prises en compte pour calculer la base de la pension. Elles sont indexées de la même manière que les salaires.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La pension est calculée sur la base du revenu assuré moyen perçu sur la durée totale de cotisation, valorisée au moment où la pension est établie.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de la pension de l'assurance invalidité est calculé en multipliant le nombre de points de pension individuels (PPI) par la valeur du point individuel (VPI) à la date de liquidation de la pension d'assurance.

Le nombre de points de pension individuels (PPI) correspond à la somme des points de pension individuels acquis avant le 1er janvier 2015 (PPIs) et des points de pension individuels acquis après cette date (PPIn).

Les PPIs correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré avant l'entrée en vigueur de la loi n° 400-FZ du 28 décembre 2013

(et basés sur la durée de la carrière et les salaires perçus par l'assuré avant le 1er janvier 2002, ainsi que sur le montant des déductions d'assurance et autres cotisations à la Caisse de pension effectuées pour le compte de l'assuré après cette date) repris dans le décompte des points de pension individuels.

Les PPI correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré après le 1er janvier 2015 selon les nouvelles règles et constitués par la somme des points de pension individuels calculés pour chaque année civile, obtenus en divisant les cotisations effectives à l'assurance pension versées par l'assuré au cours de l'année par leur valeur normative (produit des déductions tarifaires maximales pour l'assurance pension et du plafond de l'assiette retenue pour le calcul des déductions d'assurance à la Caisse de pension). Le calcul de la pension d'assurance prend en compte tous les points de pension individuels, y compris ceux correspondant aux périodes de « non-assurance » (par exemple les périodes passées à élever un enfant jusqu'à l'âge de 1 an et demi, les périodes de service militaire et de service militaire obligatoire).

SERBIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

La prestation (pension d'invalidité) est liée aux revenus. Le calcul est expliqué ci-dessus à la rubrique « Formule ou méthode de calcul ou montant de la pension ».

UKRAINE

Salaire (revenu) sur une période continue de 60 mois avant le 1er juillet 2000, compte non tenu d'éventuelles interruptions, et sur l'intégralité de la durée cotisée après le 1er juillet 2000.

Si la durée cotisée est inférieure à la durée susmentionnée, le salaire de l'intégralité de la période effectivement cotisée est pris en compte.

Au choix du demandeur, une période pouvant aller jusqu'à 60 mois consécutifs peut être exclue de la durée cotisée, à condition que les mois en question représentent plus de 10% de la durée cotisée totale.

(dernière mise à jour 2019)

Périodes non contributives assimilées ou prises en compte

ALBANIE

La durée d'assurance englobe :

- les périodes pour lesquelles des cotisations ont été versées,
 - les périodes pendant lesquelles une prestation a été accordée par l'assurance sociale, y compris une pension partielle d'invalidité.
- Le Conseil des ministres peut décider que d'autres périodes seront prises en compte au titre la durée d'assurance, à condition de rembourser en conséquence le Fonds d'assurance sociale sur le budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les périodes énumérées ci-dessous sont créditées au titre des périodes acquises à l'assurance uniquement pour les assurés qui ont effectivement cotisé pendant au moins huit ans :

- 1) périodes de chômage indemnisées ;
- 2) période au cours de laquelle un parent (y compris parent adoptif ou tuteur) s'est occupé d'un enfant handicapé jusqu'à l'âge de 18 ans ou période au cours de laquelle un tuteur s'est occupé d'une personne atteinte d'une incapacité de travail de premier degré, dans la limite de dix années ;
- 3) période au cours de laquelle un parent (y compris adoptif) s'est occupé de ses enfants de moins de deux ans, dans la limite de six années ;
- 4) période de cohabitation avec un conjoint militaire en service actif dans des lieux d'affectation définis par le gouvernement de la République d'Arménie, dans la limite de huit années ;
- 5) période de cohabitation avec un conjoint en poste dans une mission diplomatique de la République d'Arménie dans un pays étranger, dans la limite de cinq années ;
- 6) période d'études à plein temps dans un établissement d'enseignement (autre que les établissements d'enseignement général), dans la limite de six années ;
- 7) trois fois la durée des périodes d'arrestation, d'emprisonnement ou de bannissement après l'âge de 14 ans lorsque l'intéressé a été acquitté par la suite ;
- 8) périodes de participation à des opérations militaires en tant que membre des forces armées.

AZERBAIDJAN

Sont considérées comme périodes d'emploi aux fins de l'admission au bénéfice des prestations :

- le service national militaire et non-militaire, y compris aux Affaires intérieures, à la Justice et la protection des frontières ;
- le temps passé dans des unités spéciales de communication des secours d'urgence ;
- les études supérieures, formations professionnelles de niveau moyen et supérieur, stages de perfectionnement professionnel, études de troisième cycle, modules de coordination clinique et doctorats ;
- les soins prodigués à des invalides de Catégorie I, des enfants handicapés de moins de 16 ans ou des personnes âgées de 70 ans et plus ;
- l'éducation d'un enfant par sa mère n'exerçant pas d'activité professionnelle, jusqu'au 3e anniversaire de l'enfant (durée totale limitée à 6 ans) ;
- les périodes de chômage indemnisées ou les périodes consacrées à la reconversion et à la formation des chômeurs ;
- la durée totale d'une incapacité temporaire de travail ;
- la durée de perception d'une pension pour invalides non actifs des catégories I et II dont l'invalidité est consécutive à l'accomplissement du service national militaire/civil ou à une maladie professionnelle ;
- le chômage forcé des épouses d'officiers, sous-officiers et soldats réengagés (durée totale plafonnée à 10 ans) ;
- les périodes passées dans des centres de travail forcé ;
- les périodes d'emploi effectuées en cours de détention.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Les femmes assurées sont créditées de six mois de cotisation par enfant mis au monde.

MACEDOINE DU NORD

Voir « Périodes non contributives créditées ou assimilées », au Tableau VI « Vieillesse ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La durée totale de cotisation comprend les périodes cotisées (périodes d'activité pendant lesquelles l'intéressé cotise au régime d'assurance sociale), ainsi que les périodes non contributives (périodes assimilées prises en compte dans la durée totale de cotisation) suivantes :

- la durée du service militaire, entier ou réduit ;
- la durée du service militaire ou similaire sous contrat, lorsque la pension ne peut pas être établie en vertu de la Loi n° 1544-XII du 22 juin 1993 sur l'assurance pension des personnels militaires et autres servant dans les organes de commandement et les troupes des Affaires intérieures ;
- les périodes de garde d'enfants pour les parents qui se sont occupés d'un enfant jusqu'à son troisième anniversaire ou par le tuteur si les deux parents sont décédés ;
- période au cours de laquelle l'assuré a perçu une indemnité d'incapacité temporaire, une indemnité de chômage et des prestations d'insertion et de réadaptation professionnelle ;
- période de soins à un enfant de moins de 18 ans gravement handicapée par l'un des parents, un tuteur ou un curateur jusqu'à l'embauche d'un aide-soignant ;
- durée de résidence dans le cadre d'une formation post-universitaire obligatoire ;
- durée de service non assujéti à cotisation en qualité de juge ou de procureur avant le 31 décembre 2005.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Pour les mères de 3 enfants ou plus, la période créditée (PS) est majorée de 2 années.
Des dispositions complémentaires s'appliqueront à partir de 2032 :

- une majoration de 0,5 année sera appliquée aux femmes qui ont eu un enfant ;
- une majoration de 1 année sera appliquée aux femmes qui ont eu deux enfants.

TURQUIE

Il n'y a pas de « période non contributive assimilée ou prise en compte », mais possibilité de rachat de périodes d'assurance (voir au Chapitre 6 « Vieillesse »).

UKRAINE

Périodes d'incapacité.

(dernière mise à jour 2019)

Majorations pour personnes à charge : conjoint, enfants, autres

ALBANIE

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : le supplément familial versé pour chaque enfant à charge de 15 ans ou moins s'élève à 5% de la pension de base ; il est plafonné à 30%.

Lorsque le bénéficiaire d'une pension d'invalidité est physiquement ou mentalement dépendant et à besoin des soins constants d'un tiers, il a droit à une allocation de dépendance égale à 15% de la base de calcul nette. Le besoin de soins constants doit être établi par la Commission médicale qui statue sur la capacité de travail.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : aucun supplément.

AZERBAIDJAN

Majoration pour personne à charge : un supplément est versé pour les membres de la famille qui sont à la charge de l'assuré et sont atteints d'une invalidité de catégorie I ou II et pour les enfants de moins de 18 ans aux capacités limitées en raison de leur état de santé.

Majoration pour soins : supplément versé en cas d'invalidité de Catégorie I et pour les enfants de moins de 18 ans dont les capacités sont limitées en raison de leur état de santé.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Conjoint : néant.

Enfants : néants.

Autre personne à charge : néant.

MACEDOINE DU NORD

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : aucun supplément.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Conjoint : aucun supplément.
Enfants : aucun supplément.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Conjoint : aucun supplément.
Enfants : aucun supplément.
Autres personnes à charge : néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.
Salariés : néant.

UKRAINE

Conjoint : néant.
Enfants : néant.

(dernière mise à jour 2019)

Pension minimale

ALBANIE

Disposition abrogée par la nouvelle loi.
Néant.
(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

25.500 AMD par mois

AZERBAIDJAN

Le montant minimum de la pension des travailleurs est de 200 AZN (au 01.10.2019).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska : Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

MONTENEGRO

La pension minimale versée en janvier 2020 s'élevait à 128,82 EUR.
La pension minimale d'invalidité partielle est de 75% du montant de la pension minimale d'invalidité totale.
La pension minimale est indexée de la même manière que les autres pensions.

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant minimum de la pension d'invalidité est fixé comme suit :

- en cas d'invalidité sévère, 75% du salaire mensuel minimum garanti par la loi ;
- - en cas d'invalidité lourde, 70% du salaire mensuel minimum garanti par la loi ;
- - en cas d'invalidité sévère, 50% du salaire mensuel minimum garanti par la loi.

Si le montant de la pension calculé conformément à la loi est inférieur au montant minimum fixé pour la catégorie concernée, la différence entre ces montants est prise en charge par le budget de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

UKRAINE

Le minimum vieillesse est accordé pour les hommes qui ont 35 annuités et les femmes qui ont 30 annuités créditées. Le montant est égal au minimum de subsistance prévu par la loi (1.497 UAH par mois) pour les personnes dans l'incapacité de travailler.

(dernière mise à jour 2019)

Pension maximale

ALBANIE

Disposition abrogée par la nouvelle loi.
Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Pas de disposition en ce sens.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska : Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

220,00 GEL par mois.

MONTENEGRO

La pension maximale est obtenue en multipliant la durée de cotisation par un coefficient de 4, ce qui implique que le niveau du coefficient personnel est limité pour le calcul du montant de la pension.

Le montant de la pension maximale est calculé à partir de la valeur maximale du point, qui est de 4, et du maximum possible pour la durée de cotisation (DC).

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

UKRAINE

Pas de restriction.

(dernière mise à jour 2019)

Autres allocations

ALBANIE

Les personnes qui perçoivent une pension d'invalidité ont droit au supplément pour handicap conformément à la législation sur les services sociaux. Le montant est de 3.300,00 ALL par mois pour une pension à taux plein et de 2.200,00 ALL pour une pension partielle. Ces montants sont applicables aux invalides de naissance.

Le montant de la prestation est de 4.000,00 ALL pour la première catégorie et de 2.700,00 pour la seconde catégorie. En cas d'invalidité consécutive à une maladie ou un accident professionnel, il y a deux catégories, la première comprenant les personnes qui ont besoin de soins et la seconde les personnes dont l'état ne nécessite pas de soins.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Accidents du travail et maladies professionnelles, maladies contractées pendant le service militaire, invalidité consécutive aux événements du 20 janvier, invalidité consécutive à la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et titulaires de pension sociale de catégorie I.

Catégorie I : 150 AZN

Catégorie II : 130,00 AZN.

Catégorie III : 110,00 AZN.

Pour les enfants de moins de 18 ans handicapés : 150 AZN, + 50 AZN pour les orphelins.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Indemnité pour handicap physique :

- en cas de perte de certains organes ou parties du corps ou lorsque ces organes ou partie du corps sont gravement endommagés ou atteints de dysfonctionnements graves, qu'il en résulte ou non une incapacité de travail ;
- en cas d'incapacité physique d'au moins 50% due à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

Toute personne atteinte d'un handicap lourd a droit à une allocation personnelle d'invalidité en vertu de la Loi sur la protection sociale et la protection de l'enfance. Le montant de l'allocation personnelle d'invalidité est de 184,79 EUR par mois.
Cette loi prévoit aussi une allocation pour soins et assistance par une tierce personne dont le montant est de 67,77 EUR.

MACEDOINE DU NORD

Indemnité d'invalidité pour dommage corporel : droit indépendant à une prestation périodique basée sur la nature du dommage corporel. Elle est versée mensuellement.

Le droit à prestations et le montant de ces dernières sont établis en fonction de la Liste des dommages corporels, qui détermine les taux d'incapacité. Lorsqu'il y a plusieurs dommages corporels, ils sont tous pris en compte pour le calcul du taux total, qui peut alors être supérieur à 100%.

Les conditions à remplir sont les suivantes : - attestation du dommage corporel par la Commission d'évaluation de la capacité de travail de la Caisse ;

l'intéressé travaillait (était assuré) au moment de l'accident et justifie de la durée d'affiliation minimale requise pour avoir droit à une pension d'invalidité (voir ci-dessus « Durée d'affiliation requise »).

Le montant de la prestation est calculé en multipliant le taux d'incapacité retenu (dommage corporel) par le montant de base, qui s'établit comme suit :

*9% du salaire moyen relevé au niveau national l'année précédente si le dommage corporel est dû à un accident du travail ou une maladie professionnelle ;

*7% du salaire moyen relevé au niveau national l'année précédente si le dommage corporel n'est pas dû à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Depuis le 1er juillet 2014, l'État accorde une aide financière aux titulaires de pensions dont le montant après indexation ne dépasse pas 1.500 MDL :

- bénéficiaires d'une pension de vieillesse à taux plein : 180 MDL,
- bénéficiaires d'une pension de vieillesse partielle : 100 MDL.

Depuis le 1er avril 2017, cette aide financière de l'État n'est plus accordée aux nouveaux pensionnés (nouveaux entrants dans le régime).

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Indemnité en espèces pour les préjudices corporels résultant d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (voir Tableau VIII « Accidents du travail et maladies professionnelles »).

Prestations de soins de longue durée (voir Tableau XII « Soins de longue durée »).

Majoration de la pension : voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Veuillez consulter les données 2019 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2019 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données 2018 figurent ci-après:

Une majoration est accordée aux bénéficiaires de la pension sociale si le montant de cette dernière est inférieur au minimum de subsistance défini pour les personnes handicapées.

Le minimum mensuel de subsistance pour les personnes handicapées est de 1.373 UAH.

(dernière mise à jour 2019)

Revalorisation

ALBANIE

Les pensions de base versées au titre de la vieillesse et de l'invalidité sont revalorisées chaque année en fonction de l'évolution du prix d'un panier de marchandises considérées comme essentielles pour un niveau de vie minimum. Les pensions partielles de vieillesse et d'invalidité sont indexées chaque année sur la pension vieillesse complète ou à taux plein.

La base de calcul individuelle pour la pension complémentaire versée aux salariés est revalorisée chaque année par le Conseil des ministres en fonction de l'évolution de la moyenne nationale des cotisations versées cette année-là.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Décision unilatérale prise par le gouvernement en fonction des ressources.

AZERBAIDJAN

Le montant des pensions est revalorisé annuellement en fonction de l'augmentation du salaire mensuel moyen relevé au niveau national.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska : Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

La pension est revalorisée au 1er janvier de l'année en cours au moyen de l'indexation de la valeur du point sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation et du salaire moyen au Monténégro au cours de l'année précédente, telle qu'elle ressort des statistiques, la revalorisation appliquée étant égale à la somme de 75% de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de 25% de l'évolution du salaire moyen. La valeur des points personnels a augmenté de 0,53 % en janvier 2020.

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les pensions sont revalorisées en fonction de l'évolution moyenne de l'indice des prix à la consommation sur les trois dernières années telle que déterminée par le gouvernement et uniquement pour la partie de la pension payée par le budget de l'assurance sociale publique (précédemment, l'indexation se faisait en fonction de l'évolution des prix à la consommation et de celle du salaire moyen dans le pays).

Le coefficient d'indexation pour 2019 était de 5,3%.

Le coefficient d'indexation pour 2020 était de 4,83%.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

UKRAINE

Revalorisation tous les deux ans, sur la base des salaires en vigueur.

(dernière mise à jour 2019)

Cumul avec d'autres prestations de la sécurité sociale

ALBANIE

La pension d'invalidité ne peut pas être cumulée avec des pensions de vieillesse, de survivant, d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Illimité.

AZERBAIDJAN

Lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, le bénéficiaire d'une pension d'invalidité est en droit d'opter pour une pension de vieillesse si elle est plus intéressante pour lui. Dans le cas d'invalides des catégories I et II justifiant de l'ancienneté nécessaire pour l'obtention d'une pension de vieillesse (y compris des rentes plus favorables), la pension d'invalidité accordée représentera le montant de la pension de vieillesse correspondant à l'ancienneté.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

La pension d'invalidité ne peut pas être cumulée avec d'autres prestations. Après l'âge de la retraite, la pension d'invalidité continue d'être versée en lieu et place de la pension de vieillesse.

GEORGIE

La pension d'invalidité (handicap) ne peut pas être cumulée avec d'autres prestations telles qu'une pension de vieillesse ou de survivant. En atteignant l'âge de la retraite, le bénéficiaire d'une pension d'invalidité peut opter pour la pension de vieillesse. Par contre, il est possible de cumuler l'allocation de subsistance (prestation familiale) et la pension de vieillesse ou le socle de prestations sociales pour personnes handicapées et une pension de survivant.

MONTENEGRO

Le bénéficiaire d'une pension d'invalidité peut percevoir en même temps l'indemnité de handicap physique.

De plus, un cumul est possible avec d'autres droits prévus par la loi sur la protection sociale et la protection de l'enfance (allocation personnelle d'invalidité et allocation pour soins et assistance par une tierce personne). Le cumul avec d'autres prestations du régime de pension n'est pas possible.

Il n'est pas possible de cumuler l'allocation pour soins et assistance par une tierce personne avec l'allocation personnelle d'invalidité.

MACEDOINE DU NORD

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données 2019 figurent ci-après.

Dans le cadre de l'assurance pension et invalidité, seule l'indemnité d'invalidité pour dommage corporel (voir « Autres prestations » ci-dessus) peut être cumulée avec la pension d'invalidité. Le montant de cette indemnité ne dépend pas du montant de la pension.

Sinon, la pension d'invalidité peut être cumulée avec les prestations familiales et les prestations d'aide sociale. Les pensions peuvent être cumulées avec l'indemnité d'assistance et de soins et les allocations pour mobilité et en cas de cécité et de surdité.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Si l'assuré remplit les conditions lui permettant plusieurs pensions à des titres différents (invalidité, vieillesse, survivant, etc.), il peut choisir une seule pension.

Les personnes qui ont exercé leur droit à une pension mais continuent de travailler et à payer des cotisations sociales sur leur salaire sont assurées en cas de réalisation d'autres risques et ont droit à des prestations au titre de ces risques (indemnité d'incapacité temporaire, d'accident du travail ou autres).

FEDERATION DE RUSSIE

En cas de droits concomitants à plusieurs types de pension, une seule pension est en principe versée (priorité étant donnée à celle dont le montant est le plus élevé).

Les personnes suivantes ont le droit de percevoir en même temps la pension de retraite pour invalidité et une autre pension, selon les dispositions légales (vieillesse, perte du soutien de famille, durée de service ou pension sociale) et la pension de vieillesse (ou pension sociale) :

- personnes reconnues comme invalides en raison de lésions subies au cours d'actions militaires,
- anciens combattants de la Grande Guerre patriotique reconnus invalides à la suite d'une maladie et certaines autres catégories de citoyens,
- parents et conjoints de soldats décédés, - membres de la famille de citoyens touchés par la catastrophe de Tchernobyl, - certaines autres catégories de citoyens.

SERBIE

Pas de cumul avec d'autres pensions. Si le bénéficiaire remplit les conditions ouvrant droit à plusieurs types de pension, il doit en choisir une. Cumul possible avec les indemnités en espèces pour préjudices corporels ou les prestations de soins de longue durée. Cumul également possible avec les prestations versées au titre de la Loi sur l'assistance financière aux familles avec enfants et de la Loi sur la protection sociale.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

- lorsque l'assuré a droit à la fois à la pension d'invalidité et à la pension de vieillesse, la pension la plus élevée est versée ; si elles sont identiques, seule la pension de vieillesse est versée.
- lorsque l'assuré a droit à la pension d'invalidité ou à la pension de vieillesse et en plus à la pension de survivant (au titre du conjoint décédé), les deux pensions sont versées.

Salariés :

- lorsque l'assuré a droit à une pension (de vieillesse, d'invalidité ou de survivant) et à des indemnités de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles, il perçoit la plus élevée de ces deux prestations, majorée de la moitié de l'autre. Si elles sont identiques, l'assuré perçoit l'intégralité des indemnités de l'assurance accident du travail et maladie professionnelle, auxquelles s'ajoute la moitié de la pension de l'assurance vieillesse, invalidité ou survivants.

Les indemnités de chômage ne peuvent pas être cumulées avec la pension d'invalidité.

Fonctionnaires :

(Pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions) :

Si l'assuré a droit à la pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions et à la pension de survivant, les deux pensions sont versées.

Si un assuré qui perçoit une pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions reprend un emploi pour lequel il est assuré et qu'il a droit à la pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions et à une pension d'invalidité, la pension la plus élevée est versée. Si elles sont identiques, seule la pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions est versée.

Si un assuré qui perçoit une pension pour invalidité survenue dans l'exercice des fonctions reprend un emploi pour lequel il est assuré et qu'il a droit à la pension d'invalidité et à la pension de vieillesse, les deux pensions sont versées.

UKRAINE

Cumul possible avec les prestations familiales.

(dernière mise à jour 2019)

Cumul avec un revenu professionnel

ALBANIE

La pension d'invalidité complète ou à taux plein est suspendue pendant les périodes au cours desquelles le bénéficiaire exerce une activité salariée ou une activité professionnelle autre.

Les prestations ne sont maintenues que lorsque la loi autorise expressément la poursuite d'une activité salariée ou d'une activité professionnelle autre (par ex. pension partielle d'invalidité).

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Illimité.

AZERBAIDJAN

S'il exerce un emploi, l'intéressé perçoit soit la prestation d'invalidité (pension) de base, soit l'intégralité de l'allocation d'aide sociale pour les invalides (pas de droit à la pension d'invalidité du travail).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

La pension d'invalidité ne peut pas être cumulée avec d'autres revenus.

GEORGIE

L'existence de revenus éventuels n'a pas d'impact sur le versement et sur le montant de la pension d'invalidité.

MONTENEGRO

Une personne atteinte d'une incapacité de travail partielle de 75% et qui bénéficie d'une pension d'invalidité partielle peut occuper un emploi à temps partiel (dans la limite de 25% de la durée hebdomadaire de travail), indépendamment du salaire qu'elle perçoit.

MACEDOINE DU NORD

La pension d'invalidité est supprimée lorsque le bénéficiaire perçoit des revenus d'un emploi salarié ou d'une activité indépendante.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La pension d'invalidité n'est ni suspendue ni réduite si l'intéressé continue de travailler.

FEDERATION DE RUSSIE

Pour les pensionnés qui continuent de travailler, le montant de la pension assurantielle et de l'allocation forfaitaire est versé sans tenir compte des revalorisations intervenant pendant qu'ils travaillent.

SERBIE

Le cumul n'est en général pas autorisé. Si le bénéficiaire exerce une activité rémunérée, l'invalidité doit être réévaluée, ce qui aboutit généralement à la suppression de la prestation.

Exception possible lorsque le travail (essentiellement intellectuel) est effectué dans le cadre de contrats de nature particulière, en générale pour une durée limitée.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

Lorsque le bénéficiaire d'une pension d'invalidité reprend une activité salariée ou à son propre compte, le versement de la pension d'invalidité est suspendu.

UKRAINE

Cumul intégral possible, sans effet sur le montant de la pension d'invalidité.

(dernière mise à jour 2019)

Réintégration dans la vie active

Réadaptation et rééducation

ALBANIE

Des possibilités de réadaptation professionnelle sont offertes aux personnes handicapées lorsque ces mesures peuvent les aider à réintégrer le marché du travail. Les critères d'éligibilité et les méthodes de formation dépendent étroitement des besoins médicaux et éducatifs de l'intéressé. Les pouvoirs publics ont également mis en place des services spécialisés de conseil pour les personnes handicapées qui choisissent ou démarrent un nouvel emploi.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Gratuité des prothèses, orthèses et corsets.

Gratuité des médicaments pour les personnes des catégories I et II, réduction de 50 % pour les personnes de la catégorie III.

AZERBAIDJAN

Prise en charge des soins en sanatoriums et traitements particuliers prescrits par un médecin.

La réadaptation médicale, professionnelle et sociale des personnes handicapées se fait conformément aux programmes arrêtés par les experts médico-sociaux, en concertation avec des représentants des services publics et des organismes publics pour invalides.

La formation et la reconversion des invalides sont organisées de différentes façons, y compris par des formations à domicile et des programmes de formation individuelle.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska:

- L'employeur a l'obligation d'affecter un salarié frappé par un problème de santé à un autre poste de travail dans son entreprise s'il en a la possibilité.
 - Droit à un autre emploi adapté.
 - Droit à une nouvelle formation ou à une formation continue.
 - Droit à une indemnisation financière adaptée à l'exercice de ces droits.
- Les services professionnels ou sociaux sont dispensés par les structures de service public classiques.

District de Brčko :

En vertu du droit du travail, les salariés sont tenus d'informer leur employeur de la survenue d'un accident ou d'une maladie professionnelle dans un délai de trois jours.

Les salariés en incapacité temporaire de travailler en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ont le droit de réintégrer leur emploi après avoir suivi le traitement nécessaire et bénéficié des mesures de réhabilitation nécessaires, avec l'accord écrit d'un médecin ou d'un établissement médical habilité.

Si le médecin ou l'établissement médical prescrit des restrictions particulières pour la reprise du travail, l'employeur est tenu de s'y conformer ou de proposer au salarié un autre emploi correspondant à ses aptitudes.

GEORGIE

Programmes sanitaires et sociaux nationaux (réadaptation, traitement, équipement spécialisé : prothèses, aides auditives, fauteuils roulants, etc.).

MONTENEGRO

Néant

MACEDOINE DU NORD

Les salariés invalides de moins de 50 ans atteints d'une incapacité comprise entre 50% et 80% bénéficient de mesures de réadaptation professionnelle qui doivent leur permettre d'occuper un emploi à plein temps et qui tiennent compte des qualifications requises pour leur emploi antérieur.

L'assuré a droit à une indemnité salariale (correspondant au montant de la pension d'invalidité), qui est versée à compter de la date de survenue de l'invalidité jusqu'à l'affectation à un autre emploi adapté dans la même entreprise ou jusqu'à 12 mois après la fin du stage de réadaptation professionnelle lorsqu'aucun emploi adapté ne peut lui être trouvé.

De plus, le Fonds spécial géré par l'Agence pour l'emploi finance l'aménagement du poste de travail, l'acquisition d'équipement, la formation professionnelle pratique d'une personne handicapée, le recrutement d'un assistant personnel sur le lieu de travail ainsi qu'un allègement des charges sur le travail.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les assurés peuvent bénéficier d'une assistance dans les domaines suivants :

- rééducation médicale,
- restauration de la capacité de travail,
- reconversion professionnelle.

Les invalides de catégorie III peuvent aussi suivre des stages de formation professionnelle.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

SERBIE

Les personnes invalides ont droit aux prestations suivantes :

assistance professionnelle pour l'examen de la capacité de travail restante et le choix d'un emploi,
réadaptation professionnelle
subventions pour l'équipement d'un nouveau poste de travail.

TURQUIE

Fonctionnaires :

En cas de besoin, une aide financière pour soins médicaux est accordée aux bénéficiaires d'une pension.

Salariés :

Des services de réadaptation et de reconversion sont fournis en application du règlement médical de la sécurité sociale.

UKRAINE

Réadaptation : prise en charge des soins en sanatoriums et traitements particuliers prescrits par un médecin.

Reconversion professionnelle : la réadaptation médicale, professionnelle et sociale des personnes handicapées se fait conformément aux programmes arrêtés par les experts médico-sociaux, en concertation avec des représentants des services publics et des organismes publics qui s'occupent des personnes handicapées.

(dernière mise à jour 2019)

Préférence à l'embauche de personnes handicapées

ALBANIE

Toute entreprise de plus de 24 salariés est tenue d'embaucher une personne atteinte d'un handicap mineur par tranche de 25 salariés. Le recrutement d'une personne atteinte d'un handicap majeur équivaut à celui de cinq personnes atteintes de handicaps mineurs. Les employeurs qui ne respectent pas ce quota doivent verser au Fonds national pour l'emploi l'équivalent d'un salaire minimum par employé handicapé non recruté. Cet argent sert à créer des emplois à l'intention des personnes handicapées.

Les employeurs peuvent recevoir des subventions du Fonds pour acquérir des équipements spéciaux ou adapter les postes de travail aux besoins des salariés handicapés. Des avantages fiscaux peuvent également être accordés aux entreprises qui emploient des personnes handicapées.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Le bénéfice imposable est réduit d'un montant égal à 150 % du salaire brut de chaque salarié handicapé.

AZERBAIDJAN

Création d'emplois spécifiques pour les invalides.

Quota de 5 % de personnes appartenant aux groupes vulnérables dans toutes les entreprises. Le non-respect de cette mesure est sanctionné par une pénalité égale à trois fois le salaire national mensuel moyen par personne manquante pour atteindre le quota. Le respect des quotas n'entraîne pas de récompense.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Un système de quota a été introduit en Fédération de BH par la Loi sur la réhabilitation professionnelle, la formation et l'emploi des personnes handicapées (le quota est d'une personne handicapée pour 16 salariés).

GEORGIE

Programme public de services de soutien à l'emploi.

Les services de soutien à l'emploi pour les personnes handicapées comprennent deux éléments principaux :

- formation de groupe par des consultants (coachs professionnels) ;
- subvention des salaires. L'objectif du programme est de conclure des accords avec employeurs qui ont des postes à pourvoir pour qu'ils embauchent des personnes handicapées inscrites comme demandeurs d'emploi en échange d'une subvention versée par l'État et couvrant 50 % du salaire (à concurrence de 560 GEL). La durée de ce dispositif est limitée à 4 mois, après quoi l'employeur est tenu de proposer aux bénéficiaires un contrat de travail d'au moins 6 mois.

MONTENEGRO

Pour favoriser l'emploi des personnes handicapées, des quotas (nombre de personnes handicapées qu'un employeur doit embaucher par rapport au nombre total de salariés) ont été fixés.

Un employeur qui embauche une personne handicapée a droit aux aides suivantes :

- aide à l'aménagement du poste et des conditions de travail pour l'embauche d'une personne handicapée ;
- crédits à des conditions préférentielles pour l'achat de machines, d'équipement et d'outils nécessaires pour l'embauche de personnes handicapées ;
- participation au financement des dépenses personnelles d'une personne chargée d'assister la personne handicapée ;
- subvention au salaire pour les personnes handicapées.

Les employeurs qui n'embauchent pas de personnes handicapées sont tenus de verser une cotisation spéciale au Fonds pour la réadaptation professionnelle et l'embauche des personnes handicapées.

MACEDOINE DU NORD

Pas de système de quotas.

Les personnes handicapées qui exercent une activité indépendante ainsi que les entreprises qui embauchent des personnes handicapées à durée indéterminée sont exonérées de charges sociales, de l'impôt sur les bénéfices et de l'impôt sur le revenu. Ces entreprises ont droit à des subventions pour l'aménagement des postes de travail et pour l'achat d'équipements spécialisés répondant aux besoins des salariés invalides.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

L'embauche de personnes handicapées se fait sans discrimination.

FEDERATION DE RUSSIE

Les employeurs dont le personnel compte au moins 3% d'handicapés bénéficient des avantages suivants :
d'un allègement de charges sociales pour les invalides
d'une fiscalité allégée.

SERBIE

Les entreprises de 20 à 49 salariés doivent embaucher au moins une personne handicapée.

Les entreprises de plus de 50 salariés doivent embaucher au moins deux personnes handicapées. Au-delà, elles doivent embaucher une personne handicapée supplémentaire par tranche de 50 salariés.

Si elles ne respectent pas cette obligation, elles doivent payer une somme correspondant à 50% du salaire mensuel moyen du pays pour chaque personne handicapée qu'elles auraient dû embaucher.

Cette règle ne s'applique pas aux jeunes entreprises pendant les 24 premiers mois.

Les employeurs qui embauchent des personnes handicapées peuvent bénéficier de réductions des cotisations sociales pour ces personnes pendant trois ans.

TURQUIE

Un quota d'embauche de personnes handicapées est imposé aux entreprises du secteur privé et aux administrations publiques :

Fonction publique : Toutes les administrations comptant plus de 50 agents sont tenues d'embaucher des personnes handicapées à hauteur de 4% de leur effectif total.

Salariés :

Toutes les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues d'embaucher des personnes handicapées à hauteur de 3% de leur effectif total. Les employeurs qui ne respectent pas ces quotas s'exposent à des sanctions.

De plus, l'embauche de personnes handicapées est encouragée par un système d'exonération de cotisations sociales basé sur le montant du revenu minimum cotisable. La part des cotisations patronales pour un travailleur handicapé est prise en charge par l'État.

UKRAINE

4% des emplois sont réservés aux personnes handicapées. Dans les entreprises employant entre 8 et 25 salariés, un emploi doit être réservé à une personne handicapée. Si les employeurs ne pourvoient pas ces postes, ils doivent cotiser à une Caisse d'invalidité.

(dernière mise à jour 2019)

Imposition et cotisations sociales

Imposition des pensions

ALBANIE

Non imposable.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Non imposable.

AZERBAIDJAN

Non imposable.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
- Non imposables.

District de Brčko :
- Imposables.

GEORGIE

Non imposables.

MONTENEGRO

Non imposables.

MACEDOINE DU NORD

Les pensions sont soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Prestations non imposables.

FEDERATION DE RUSSIE

Non imposables.

SERBIE

Non imposables.

TURQUIE

Fonctionnaires : non imposables.

Salariés : non imposables.

UKRAINE

Non imposables.

(dernière mise à jour 2019)

Plafond des revenus pour l'imposition ou réduction des impôts

ALBANIE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Sans objet.

AZERBAIDJAN

Sans objet.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Non applicable.

Republika Srpska :

Abattement fiscal annuel :

900 BAM par membre de la famille à charge.

Abattement en cas d'assurance pension volontaire.

Intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'un logement.

District de Brčko :

- Abattement fiscal de 240,00 BAM + 50,00 BAM (dépenses de subsistance), auquel s'ajoute un abattement supplémentaire de 120,00 BAM pour chaque membre de la famille à charge. Après déduction de ces abattements, le revenu individuel est imposé à hauteur de 10%.

GEORGIE

Tous les invalides de catégorie I et II bénéficient d'un abattement fiscal 6.000 GEL par an.

MONTENEGRO

Non applicable.

MACEDOINE DU NORD

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.

Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données 2019 figurent ci-après.

Règles générales d'imposition : le seuil d'exonération pour les pensionnés est de 8.000 MKD (129 EUR) par mois.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Sans objet.

FEDERATION DE RUSSIE

Sans objet.

SERBIE

Sans objet.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Cotisations sociales sur les pensions

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Néant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Non applicable.

Republika Srpska :

- Non applicable.

District de Brčko :

- Cotisations sur les prestations identiques à celles prélevées sur les salaires.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Cotisation à l'assurance maladie égale à 1% de l'assiette de pension.

MACEDOINE DU NORD

Cotisation de 13% à l'assurance maladie. Cette cotisation n'est pas déduite du montant de la pension. Le montant est calculé par la Caisse d'assurance pension et invalidité comme s'il était payé à partir de la pension servie et est transféré à la Caisse nationale d'assurance maladie.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

La caisse de pension verse une cotisation égale à 10,3% du montant de la pension pour l'assurance maladie des retraités

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour de l'Ukraine 2019)